

# Gaulois, aux Vaudois



minutieuse, ici entre les mains de la conservatrice Karen Vallée.

sous), en même temps que plusieurs objets tout juste sortis des laboratoires à l'occasion des 2es Journées vaudoises d'archéologie et de numismatique. «Il y aura un ensemble retrouvé à l'angle d'un des dépôts de Vidy, un entrepôt commercial fouillé l'an dernier, détaille Sébastien Freudiger de l'entreprise spécialisée Archeodunum, en charge de la plupart des recherches de terrain. On imagine qu'il s'agit d'un dépôt de fondation, c'est très intéressant.»

Ce n'est pas tout. Les fouilleurs

et les restaurateurs en profitent pour présenter ce que le sous-sol vaudois a livré lors de fouilles récentes, peu ou pas communiquées: d'émouvantes lampes à huile, retrouvées dans la nécropole du gymnase de Nyon, une délicate boucle de ceinture exhumée des tombes du haut Moyen Age de Mollens, un site clunisien à peine connu.

## Lettre ouverte

Cette journée de sensibilisation au patrimoine archéologique vaudois a lieu alors qu'une lettre ouverte lancée par d'anciens pontes du milieu circule dans le public. Ils tirent la sonnette d'alarme sur les moyens à disposition des professionnels et sur la gestion du patrimoine par son département de tutelle. Les organisateurs des Journées d'archéologie 2017 ne voient pas de lien direct. «C'est un travail de fond qui est prévu depuis longtemps. Montrer les coulisses du métier, montrer notre travail et ce qu'on fait des deniers de l'Etat, c'est une nécessité, répond Nicole Pousaz, archéologue cantonale. C'est un message politique au sens large.»

«Au temps des Romains» Journées vaudoises d'archéologie et de numismatique. 28-30 avril. www.vj-a.ch

Découvrez le casque en vidéo sur gaulois.24heures.ch

## à résoudre des problèmes»

dans le canton, n'étant pas même député. «C'est une candidature d'image, qui permet de faire passer nos idées. Et cette campagne me donne de la bouteille.»

Les Vert'libéraux plaident ainsi pour une baisse de l'imposition des personnes physiques ciblée notamment sur les propriétaires de PME. A titre plus personnel, François Pointet souhaite que l'école vaudoise ne forme pas les élèves qu'à utiliser des outils informatiques, mais leur enseigne aussi des rudiments de programmation «et les sensibilise davantage à l'impact du monde numérique sur la société et son fonctionnement».

Le citoyen de Jongny est venu à la politique en 2010, avec la naissance de la section vaudoise des Vert'libéraux. «Aucun parti ne conciliait jusque-là ma fibre libérale et écologiste, et j'avais enfin plus de temps à consacrer à la chose publique.» François Pointet s'investit à l'interne de la section, dont il prend les rênes à l'été 2014. Membre du Rotary, de la Confrérie du Guillon et de Pro Vélo, le quadra englutit des milliers de kilomètres sur son vélo de course. L'ascension du Château Saint-Maire n'est pas la moindre des côtes à laquelle il s'attaque.

V.M.A.

## Lausanne et région

# Le stationnement sauvage fait tomber les prunes

## Lavaux

Les deux polices de l'Est lausannois ont vu leurs recettes de «défense publique» augmenter ces dernières années. Explications

Les propriétaires de places de parc privées se rebellent à Lavaux. Ces dernières années, le nombre de dénonciations concernant des voitures garées sans autorisation sur ces cases privées a fortement grimpé dans toutes les communes entre Pully et Saint-Saphorin, selon les chiffres de la Police Est lausannoise et de l'Association Police Lavaux (APOL). La première en dénombreait 159 en 2014 et 343 en 2016, contre 152 et 330 pour la seconde.

«Nous avons peu de problèmes de sécurité dans cette région située entre deux pôles (ndlr: Lausanne et Vevey), sauf ceux qui concernent la mobilité et le stationnement», indique Eugène Chollet, commandant de l'APOL. Et ces dernières années, ces points noirs se sont confirmés.

En 2016, l'APOL voyait son budget dopé de 200 000 francs supplémentaires au rayon des amendes liées à la vitesse et à la défense publique (lire ci-contre). «Le nombre d'infractions au radar est stable, mais les amendes sont plus élevées car les gens vont plus vite, précise Eugène Chollet. Et pour ce qui est de la défense publique, cela a plus que doublé en deux ans.»

## Des horodateurs partout

La raison de cette explosion est à chercher du côté des horodateurs, explique le commandant. En cinq ans, toutes les communes couvertes par l'APOL (Lutry,



Les contrevenants aux interdictions de stationner, comme ici à Lutry, sont plus souvent dénoncés par les privés. PHILIPPE MAEDER

Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin) ont rendu leurs parkings publics payants - 40 horodateurs pour quelque 8000 places à temps limité. Du coup, les voitures débordent du domaine public sur le domaine privé, parfois même

aux abords des champs, rendant difficile le travail des agriculteurs.

Les chiffres lausannois sont aussi éclairants: la commission de police observe une stabilité, voire même une sensible baisse des recettes en 2016. Sans que

cela puisse être prouvé, on pourrait y voir un report.

Pour Dan-Henri Weber, commandant de la police de l'Est lausannois, la raison est aussi à chercher ailleurs. «Il a été remarqué ces dernières années que les propriétaires étaient plus à même de dénoncer les stationnements illicites, peut-être parce qu'ils ont constaté que les ordonnances pénales de la commission de police faisaient leur effet sur les récidivistes.» A l'APOL, on confirme: une campagne de dénonciations d'une durée d'un mois suffit souvent à décourager les contrevenants et à endiguer le problème. C'est au propriétaire de le faire et en aucun cas aux autorités, s'agissant du domaine privé.

## Tarifs dissuasifs

Et le tarif de la prune est dissuasif. Un parcage sauvage peut coûter jusqu'à 500 francs au propriétaire du véhicule, voire 1000 en cas de récidive. Jusqu'en 2004, ces amendes s'élevaient à 30 francs (60 en cas de récidive). Des tarifs qui n'avaient «aucun effet», selon Eugène Chollet. Ce changement a été opéré en 2004, lorsque la compétence de réprimer les infractions aux défenses publiques a été transférée des juges de paix aux autorités municipales (soit à la Commission de police).

Fixés par les communes, ces tarifs diffèrent d'une région à l'autre, mais sont loin des maximums autorisés. A Bourg-en-Lavaux et environs, ce sont 130 francs (et 40 fr. de frais) qui sont perçus, à Pully, 90 francs (et 50 de frais), et à Lausanne, 120 francs (et 50 de frais). Et en cas de récidive, 40 fr. sont ajoutés à Pully, tandis qu'à Bourg-en-Lavaux et Lutry, l'amende dépend de la situation du (multi) récidiviste. Cécile Collet

## Mode d'emploi juridique

● La défense publique (d'un passage ou d'un autre usage abusif comme le stationnement) est prononcée par la Justice de paix sur demande du propriétaire. Une fois la mise à ban prononcée, un panneau réglementaire signé par le juge de paix - qui annonce l'interdiction et la sanction, soit une amende - doit être installé sur la parcelle aux frais du propriétaire. Dès lors, ce dernier (ou toute autre personne détenant une procuration) peut dénoncer une infraction (gratuitement) à la commission de police de sa

commune ou de sa région. Cette commission, qui dépend de la Municipalité, est composée d'un ou trois municipaux ou/et, dans tous les cas dans les villes, d'un fonctionnaire supérieur de police. Elle se charge d'identifier le contrevenant et de lui transmettre l'amende. Son tarif est fixé par les autorités municipales, mais ne doit pas dépasser 500 francs (1000 fr. en cas de récidive). La recette de ces amendes revient aux autorités (ou au corps de police s'il est mandaté).

# Lausanne Jardins 2019 poussera en «pleine terre»

## Manifestation

Le thème de la «pleine terre», le parcours sur le tracé du premier tramway lausannois et les sites de la 6<sup>e</sup> édition sont enfin dévoilés

«Le jardin, c'est le plaisir d'avoir les ongles noirs, de plonger ses doigts dans la terre. Ou ses orbes. Et de se sentir pousser des racines qui s'ancrent profondément dans le sol.» C'est en ces termes que les autorités viennent de dévoiler quel sera le thème de la 6<sup>e</sup> édition de Lausanne Jardins

en 2019 (LJ 2019): la pleine terre. Par le biais d'un préavis, la Municipalité demande un crédit de 1 million de francs pour réaliser ce nouveau projet, plus interactif que les précédents, autour de l'art du jardin.

La prochaine édition de Lausanne Jardins coïncidera avec le début de certains grands chantiers comme l'enterrement du LEB, le tram Lausanne - Villars-Sainte-Croix ou encore la fermeture du Grand-Pont au trafic automobile. Partant justement du Grand-Pont, le parcours s'étendra à l'est et à l'ouest le long de la ligne de bus No 9, de

Prilly à Pully. Le tracé s'appuiera sur celui du premier tramway lausannois. «Cet axe a la particularité d'être posé sur une ligne de crêtes et offre une succession de belvédères avec des percées spectaculaires sur le grand paysage et le lac», expliquent les autorités. Le fil de l'histoire de LJ 2019 consistera à révéler les sols de chacun de ces jardins, à raconter leur histoire naturelle et culturelle, d'où ils viennent, quel est leur avenir et potentiel, et en quoi ils participent à «la valeur du trésor».

L'édition de 2019 se distanciera des projets précédents,

«purement esthétisants», qui plaçaient le visiteur dans une position de spectateur, et tâchera d'offrir une approche interactive pour lui faire «vivre» le jardin. La vision de la manifestation: insuffler un esprit de quartier à travers le choix des sites, en révélant et en valorisant des lieux singuliers ou oubliés, et expérimenter de nouvelles pratiques urbaines avec des jardins comme autant de laboratoires ou d'œuvres d'art grandeur nature. Un concours sera lancé à l'international pour sélectionner les projets.

Laurent Antonoff

## Lausanne Après-midis lecture au Vallon

Le projet «Lectures au parc» démarre dans le quartier du Vallon à partir du 26 avril. Tous les mercredis, petits et grands pourront raconter ou se faire raconter des histoires, de 15 h à 17 h à la place de jeux. D'ici là, une fête d'inauguration est organisée le 21 avril sur place. Après deux heures de lectures, l'apéritif et la partie officielle commenceront à 17 h. Puis, dès 18 h, la Compagnie Raconte proposera des contes. Le projet est mené par Bibliomédia, L'Association de Quartier du Vallon, Le Centre d'Animation Cité-Vallon, La FASL et In-Cité. R.H.

## Ouchy



Les passants ont acheté et posé 35 000 œufs pour réaliser la 19<sup>e</sup> Mosaïque de Pâques, place de la Navigation. La fresque, qui a permis de récolter plus de 30 000 francs en faveur de l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer (ARFEC), marque à la fois les 100 ans des Petits Pêcheurs d'Ouchy et les 30 ans de l'ARFEC. Elle a aussi rendu hommage à l'auteur du dessin, le regretté Raymond Burki. M.N.

## Renens Une Fête des voisins en kit

Le 19 mai, la Fête des voisins remettra le couvert à Renens, avec le soutien de la Ville. Dans l'idée que l'événement soit organisé non seulement pour les habitants, mais aussi par les habitants, la Commune mettra à leur disposition de véritables kits d'organisation. Ceux-ci comprennent une affiche pour annoncer la manifestation, des invitations prêtes à être distribuées, mais aussi des ballons et des T-shirts aux couleurs de la Fête des voisins. Pour commander le kit: 021 632 77 88 ou delegue.integrat@renens.ch C.B.A.

## Presse Nouvelles «Pages de gauche»

Après 160 numéros publiés de 2002 à 2016, Pages de gauche, mensuel indépendant d'opinions socialistes, devient trimestriel. La rédaction annonce «des dossiers plus longs, plus fouillés, qui ont pour ambition d'apporter un éclairage original sur les sujets au cœur des discussions politiques». Pour lancer la nouvelle formule, un débat sur le thème du travail est organisé le 27 avril à 18 h à la Librairie Basta! à Lausanne en présence de trois contributeurs: Magdalena Rosende, Catherine Friedli et Umberto Bandiera. M.N.